



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 27 avril 2018

Les espèces introduites, laissées pour compte de la biodiversité

Un chercheur de l'UNIGE démontre que les indicateurs de biodiversité utilisés dans les rapports sur l'état évolutif de la nature sont incomplets. En effet, ceux-ci ne prennent en compte que les espèces indigènes, excluant volontairement les espèces introduites.

La nature est intimement liée au bien-être de l'homme et à son avenir. C'est pourquoi de nombreux rapports scrutent l'état actuel de la biodiversité et prédisent l'impact du mode de vie de l'être humain sur son évolution. Ces rapports se fondent sur plusieurs indicateurs qui ne prennent en compte que les espèces indigènes, c'est-à-dire «d'origine» pour chaque région. Or, la nature qui nous entoure est constituée d'espèces indigènes et d'espèces introduites. Les introductions se font soit de manière volontaire, comme par exemple pour les cultures agricoles, soit par accident, à l'image du frelon asiatique ou la pyrale des buis. Bien que jouant un rôle important sur l'évolution de la biodiversité, ces espèces introduites sont ignorées par les spécialistes, faussant en partie les rapports internationaux sur la nature. Cette étude de l'Université de Genève (UNIGE), publiée dans la revue *PLOS Biology*, préconise de prendre en compte l'apport tant positif que négatif de ces espèces, afin d'offrir aux citoyens l'image véritable de la nature qui les entoure et de son évolution.

A l'heure actuelle, la protection de la biodiversité est intimement liée à la protection des espèces et des milieux indigènes, propres à chaque région du monde, dans le but de protéger l'authenticité des paysages et l'écosystème terrestre. Les indicateurs des biologistes, responsables de cette protection, se fondent ainsi exclusivement sur les espèces d'origine, ignorant la présence des espèces introduites. Ces indicateurs servent ensuite à la rédaction de rapports internationaux sur la biodiversité, introduisant dès lors un biais à la source, estime Martin Schlaepfer, chercheur à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UNIGE. Une partie de la nature est volontairement ignorée. Mais pourquoi ?

La peur de l'envahisseur

En premier lieu, il paraît important pour les biologistes de préserver chaque région au plus près de son état d'origine, dans le but de marquer les différences entre les biotopes et de les protéger au mieux. Ensuite, les espèces introduites sont assimilées aux espèces envahissantes, néfastes pour la biodiversité d'origine qui se fait progressivement «manger» par les espèces nouvelles. «Pourtant, environ 88% des espèces introduites en Europe ne sont pas problématiques, précise Martin Schlaepfer. Et parmi celles qui posent problème, on ne regarde en général que leurs défauts, sans prendre en compte les aspects positifs qu'elles peuvent aussi générer.» Par exemple, le solidage géant (*Solidago gigantea*) est une espèce de plante introduite provenant d'Amérique du Nord. En Suisse, elle est considérée comme enva-



© UNIGE

Le solidage géant (*Solidago gigantea*) est une espèce introduite de l'Amérique du Nord. En Suisse, elle est considérée comme envahissante, car elle peut dominer des milieux en bordure de champs agricoles. Pourtant, en plus de posséder des propriétés médicinales, elle permet des interactions biologiques intéressantes avec des pollinisateurs.

Illustrations haute définition

hissante, car elle peut dominer des milieux en bordure de champs agricoles. Pourtant, en plus de posséder des propriétés médicinales, elle permet des interactions biologiques intéressantes avec des pollinisateurs. De même, les écrevisses américaines, invasives dans les lacs, constituent une ressource alimentaire importante pour les restaurateurs.

Des rapports pertinents pour les politiques et les citoyens

En omettant volontairement les espèces introduites, les rapports sur la biodiversité ne reflètent plus exactement la nature telle qu'elle est réellement. Par exemple, le blé et le maïs ayant été introduits ne sont pas pris en compte dans la biodiversité suisse, bien que faisant partie intégrante des paysages helvétiques. «Si l'on se penche sur les arbres, les rapports du Canton de Genève mentionnent 88 espèces différentes, toutes indigènes. Or, il y a 597 autres espèces d'arbres dans le canton !», s'exclame Martin Schlaepfer. Toute une partie de la nature qui entoure les citoyens suisses est ainsi volontairement omise des index et des lois sur la protection de la biodiversité. « Si l'on veut rester pertinent pour les institutions politiques, il faut à présent prendre en compte la nature dans son ensemble », insiste le biologiste de l'UNIGE. Mais quel en serait l'impact sur les résultats des rapports ?

Les limites planétaires

En 2012, le Groupe de haut niveau sur la durabilité mondiale a rédigé un rapport validé par les Nations Unies qui relève douze indicateurs pour mesurer les limites planétaires, c'est-à-dire les limites que l'homme ne doit pas dépasser pour que la vie puisse perdurer sur Terre. L'un de ces indicateurs est la biodiversité. Les biologistes observent la part des espèces originelles présentes dans une région. Si la moyenne des effectifs de ces espèces baisse de plus de 10%, les experts considèrent que la nature a trop été altérée et que le bien-être des générations futures est en danger.

«Mais dans ce rapport, on ne tient pas compte des bienfaits qu'apportent également les espèces qui n'étaient pas présentes à l'origine, qui interagissent pourtant constamment avec la biodiversité indigène et qui contribuent à des services utiles, relève Martin Schlaepfer. Si on le faisait, le pourcentage de la surface de terre considéré comme étant en mauvaise état passerait de 58% à 48%, abaissant le degré de gravité de l'impact de l'homme sur la nature.»

Considérer toutes les espèces de la nature pour suivre son évolution

L'étude de Martin Schlaepfer est ainsi une remise en question des indicateurs qui servent de base aux rapports internationaux sur la biodiversité. «Afin de comprendre la nature et ses liens avec le bien-être de l'homme, chaque espèce doit être évaluée à sa juste valeur, car toutes sont en interaction avec les humains et font partie de la réalité de l'évolution de la biodiversité», souligne-t-il. De plus, les espèces introduites peuvent également être majoritaires, principalement en milieu urbain. «Les arbres remarquables sont souvent des espèces introduites et illustrent pourquoi il faut prendre en compte les aspects positifs de ces espèces qui contribuent au bien-être de l'homme, même si celles-ci contredisent les valeurs de certains biologistes», conclut-il.

En prolongement de cette étude, Martin Schlaepfer réalise un sondage (en anglais) sur la perception des espèces introduites, consultable sur ce [lien](#).

contact

Martin Schlaepfer

Chargé de cours
Institut des sciences
de l'environnement (ISE)
+41 22 379 13 65
Martin.Schlaepfer@unige.ch

DOI: doi.org/10.1371/journal.
pbio.2005568

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17
media@unige.ch
www.unige.ch